PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 3 OCTOBRE 2017

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

REPRÉSENTANTS DES PARENTS
Mesdames Valérie Bélanger, Julie Desrosiers, Maryse Meunier, et Stéfanie Pichette, Chantal Moisan ainsi que monsieur Patrick Bédard, représentants des parents

REPRÉSENTANTES DES ENSEIGNANTS
Mesdames Martine Bradette, Josiane Dumais, Lise Meunier et Julie St-Germain, représentantes des enseignants

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
Madame Geneviève Yelle, représentante du personnel de soutien

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE
Madame Dominique-Sophie Thomas, représentante du service de garde

MEMBRES DE LA DIRECTION D'ÉCOLE
Madame Diane Saingelain, directrice d'école
Madame Isabelle Joannette, directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**
À 19 h 00, madame Diane Saingelain, directrice, fait la présentation des membres du conseil d'établissement.

Madame Maryse Meunier est la présidente sortante du conseil d'établissement. Madame Diane Saingelain, directrice, assurera l'animation de la rencontre jusqu'à l'élection de la présidence et de la vice-présidence.

Elle explique le fonctionnement de la rencontre d'aujourd'hui. Elle ajoute que les documents des rencontres seront toujours envoyés par courriel. Les parents qui désirent une copie papier peuvent en faire la demande par courriel à madame Saingelain.

2. **VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**
Tous les membres ont reçu l'avis de convocation et les documents relatifs à la rencontre de ce soir.

3. **QUESTIONS DU PUBLIC**
Aucun public présent.

C.É.-17-18-6625 4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Moisan, représentante des parents, que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 3 OCTOBRE 2017

C.É.-17-18-6626 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2017

IL EST PROPOSÉ PAR madame Stéfanie Pichette, représentante des parents,

que le procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2017soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É.-17-18-6627 6. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE, VICE-PRÉSIDENCE (ART.56)

Madame Diane Saingelain, directrice, rappelle aux membres que les parents peuvent occuper le rôle de présidence et de vice-présidence.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Meunier, représentante des enseignants,

que madame Maryse Meunier, représentante des parents, soit élue au titre de présidente du conseil d'établissement.

Madame Maryse Meunier, représentante des parents, est élue par acclamation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maryse Meunier, représentante des parents,

que monsieur Patrick Bédard, représentant des parents, soit élu au titre de vice-président du conseil d'établissement.

Monsieur Patrick Bédard, représentant des parents, est élu par acclamation.

À partir de son élection, madame Maryse Meunier, présidente, anime la rencontre.

7. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Mesdames Valérie Bélanger et Chantal Moisan, représentantes des parents, seront secrétaires lors des rencontres du conseil d'établissement.

C.É.17-18-6628 8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ANNEXE A, ART.67)

Suite à la révision des règles de régie interne par les membres du conseil d'établissement,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Bélanger, représentante des parents,

que les membres adoptent les règles de régie interne telles que révisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É.-17-18-6629 9. CALENDRIER DES RENCONTRES (ANNEXE B, ART.67)

Madame Diane Saingelain, directrice, demande aux membres d'aviser la direction lorsque ceux-ci sont dans l'obligation de s'absenter d'une rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique-Sophie Thomas, représentante du service de garde, que le calendrier des rencontres soit adopté tel que proposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ANNEXE C)

Madame Diane Saingelain, directrice de l'école, explique aux membres que la *Loi sur l'instruction publique (LIP),* exige que les conseils d'établissement tiennent au minimum cinq (5) rencontres par année. À l'école Piché-Dufrost, les rencontres ont lieu chaque mois et le plan de travail ne comprend pas les informations relatives au projet éducatif qui fera l'objet d'un traitement indépendant dû au fait que celui-ci fera l'objet d'une analyse approfondie cette année en vue de sa révision prévue en 2018-2019.

11. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018 (ART.42)

Madame Diane Saingelain, directrice, informe les membres qu'il est possible de nommer un membre de la communauté.

Les membres acceptent la participation d'un membre de la communauté au sein du conseil d'établissement et conviennent de présenter les candidatures, le cas échéant, lors des prochaines réunions.

Cette année, le conseil d'établissement de l'école Piché-Dufrost est composé de six (6) membres parents, quatre (4) membres du personnel enseignant, un (1) membre représentant du personnel de soutien et un (1) membre représentant du service de garde. Il n'y a pas de représentant du personnel professionnel, c'est pourquoi nous avons quatre membres enseignants sur le conseil d'établissement.

12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES (ART.70)

Les membres du conseil d'établissement remplissent le formulaire de dénonciation d'intérêts.

C.É.-17-18-6630 13. RAPPORT ANNUEL 2016-2017

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Bédard, délégué au comité de parents,

que le rapport annuel soit adopté tel que présenté aux membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR COURRIEL LE 13 JUILLET 2017

C.É.-17-18-6631 14. SORTIES ÉDUCATIVES (ART.87)

Madame Diane Saingelain, directrice, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Moisan, représentante des parents,

que les activités et sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. AUTRES SUJETS

15.1 SPECTABLE DE DANSE

Les 13 et 14 juin 2018 aura lieu le spectacle de danse à l'auditorium de l'école Louis-Philippe-Paré. Les billets se vendront au coût de dix dollars par adulte et deux dollars par enfant. Les parents qui désirent voir les deux représentations pourront se procurer les billets de la deuxième soirée au coût de deux dollars.

15.2 PLAN LOCAL DE MESURE D'URGENCE

Madame Diane Saingelain, directrice, présente le plan local de mesure d'urgence. Le plan d'évacuation a été revu.

Elle informe les membres que le 25 août dernier, les membres du personnel de l'école ont participé à un exercice de confinement barricadé.

De plus, le 11 septembre 2017 en matinée, tous les enfants du préscolaire ont été rencontrés par la direction qui les a informés de la pratique d'évacuation. Une pratique école a été vécue dans la journée.

Pour terminer, elle ajoute que l'exercice d'évacuation avec la présence des pompiers a eu lieu le 20 septembre dernier. Nous avons eu un très bon rapport d'évacuation de la part des pompiers.

15.3 AIDE AUX PARENTS – MESURE 15024

Madame Diane Saingelain, directrice, informe les membres qu'une nouvelle mesure ministérielle « Aide aux parents » a été octroyée. Un montant de mille (1 000,00 $) dollars a été alloué.

Elle ajoute que madame Chantale Besner, conférencière, offre une conférence sur l'anxiété et le stress chez les enfants « Comment reconnaître les signes d'anxiété chez les enfants, quels sont les gestes à poser et les gestes à ne pas poser ».

De plus, elle informe les membres qu'au préscolaire, l'orthophoniste pourrait faire des rencontres avec les parents. En 1re année, les enseignantes pourraient offrir deux rencontres afin de former les parents à accompagner les enfants durant les leçons.

Pour terminer, elle tentera d'avoir une policière pour donner une conférence sur la cybersécurité.

16. MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Patrick Bédard, délégué au comité de parents, informe les membres que la première rencontre du comité de parents aura lieu le 18 octobre prochain à Espace Rive-Sud.

Il termine en informant les membres que les rencontres du comité de parents auront lieu tous les 3es mercredis de chaque mois à partir du 22 novembre 2017.

17. MOT DES ENSEIGNANTS

Madame Lise Meunier, représentante des enseignants, mentionne que la rentrée scolaire s'est faite toute en chaleur.

18. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Dominique-Sophie Thomas, représentante du service de garde, informe les membres qu'elle s'adapte bien à son nouveau milieu de travail.

19. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Geneviève Yelle, représentante du personnel de soutien, informe les membres qu'elle travaille sur le projet « Attaché au positif » en ce moment et qu'au cours de la prochaine rencontre, elle pourra donner plus de détail aux membres.

20. MOT DE LA DIRECTION

Madame Isabelle Joannette, directrice adjointe, informe les membres des différentes activités de la rentrée.

Le thème de cette année à l'école Piché-Dufrost est « Levons le rideau sur le monde ». L'année se divisera en deux volets soit, la culture (exposition) et l'ouverture sur les autres : gestes de bonté.

Une chanson du chanteur Koriass « Plus haut » choisie chanson thématique des journées de la culture 2016-2017 et sera nôtre pour l'année scolaire 2017-2018.

Un spectacle de la chanteuse Audrey Jolin a été présenté gratuitement à tous les élèves le 6 septembre dernier.

Elle poursuit en informant les membres que des pommes offertes par Walmart Saint-Constant, un commanditaire, ont été distribuées aux élèves lors d'une récréation.

Le 28 septembre dernier a eu lieu la course de l'école. Nous avons aussi reçu une commandite pour cet événement. Maxi Saint-Constant a fourni de l'eau et des ficellos aux coureurs à la fin de la course.

Madame Isabelle Joannette, directrice adjointe, continue en informant les membres que les élèves pourront recevoir des méritas en s'illustrant lors de la capsule du mois de septembre et

d'octobre : le respect (respect de soi, des autres, des consignes et de l'environnement), et du point de vue académique au niveau de la performance.

Par la suite, elle poursuit en donnant des informations sur les événements à venir, la tenue de la course cross-country inter écoles le 12 octobre 2017 à laquelle participeront les élèves médaillés de l'école.

Elle ajoute que les photos scolaires auront lieu les 12 et 13 octobre 2017 et seront réalisées par l'entreprise la Boîte Blanche, ainsi que la prise de photos en lien avec le projet « Attaché au positif »..

Madame Diane Saingelain, directrice, indique aux membres que tout s'est bien déroulé, tant au niveau administratif, de l'accueil, qu'au niveau de l'engagement.

Elle remercie les membres de leur présence.

Elle les informe également qu'il y a peu de chance de revivre la journée « portes ouvertes » pour la rentrée des élèves. Nous sommes à la recherche d'idées pour l'accueil 2018-2019.

Monsieur Patrick Bédard, délégué au comité de parents, questionne la nécessité de faire une rentrée progressive au préscolaire se déroulant sur quatre jours.

Madame Lise Meunier, représentante des enseignants, mentionne qu'il y a de nombreuses études qui démontrent les avantages de l'entrée progressive.

Un point sera ajouté à la prochaine rencontre concernant le bien-fondé de la rentrée progressive.

21. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Maryse Meunier, présidente, remercie les membres pour leur présence et pour sa réélection.

22. ÉLÉMENTS À CONSIGNER AU RAPPORT ANNUEL

- Chanson de Koriass « Plus haut »
- Spectacle de la rentrée de madame Audrey Jolin
- La course-école du 28 septembre 2017, complétée d'une commandite du Maxi Saint-Constant
- Tournoi de soccer inter-école du 28 septembre 2017
- Commandite de Walmart pour les pommes

C.É.-17-18-6632 23. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 21,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maryse Meunier, présidente,

que la séance du conseil d'établissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maryse Meunier Présidente	Diane Saingelain Directrice